

Itinéraires pédestres

Île de Groix

Tracé	N°	Circuits pédestres	Distance
		Sentier côtier	26,4 Km
	1	Boucle 1 - Port Méhite / Le Mené :	5,8 Km
	2	Boucle 2 - Locmaria / Les Chats :	10 Km
	3	Boucle 3 - Trou de l'Enfer / Saint-Nicolas :	8,3 Km
	4	Boucle 4 - Trou de l'Enfer / Kerlard :	11,7 Km
	5	Boucle 5 - Pen Men :	13,6 Km
		Les Relais d'Information Service	

8 km
de long

4 km
de large

30 km
tour de l'île



Les îles du Ponant méritent qu'on les respecte, pour les retrouver toujours aussi belles et accueillantes. Voici quelques conseils pour votre séjour sur notre île :

- La circulation sur le sentier côtier est réservée exclusivement aux piétons (vélos interdits), en suivant bien les tracés.
- Les sentiers côtiers peuvent être dangereux en bordure immédiate de falaise : soyons prudents.
- De nombreux sentiers ruraux existent. Pour notre sécurité utilisons-les.
- Les bâtons de marche à pointe métallique endommagent les sentiers, ils sont interdits sur l'île.
- Les fleurs de l'île sont fragiles et précieuses : ne les cueillons pas, elles sont plus belles dans la nature.
- Certains animaux protégés vivent sur les îles : ne les capturons pas, ils sont nécessaires à leur écosystème.
- Les chiens et les chevaux sont interdits sur la plage. Pour la tranquillité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse.
- Sur une île, nous sommes tous dans le même bateau. L'eau et l'énergie sont rares : soyons économes, et n'hésitez pas à discuter avec les îliens pour qu'ils vous expliquent leur mode de vie.
- Nos plages sont vivantes, une plage propre n'est pas un désert de sable : les algues déposées par la marée ne sont pas des déchets. En respectant cet écosystème naturel, nous luttons contre l'appauvrissement de la biodiversité. Veillons à ce que nos déchets ne se mêlent pas aux algues échouées.
- L'insularité complique la gestion des déchets : dans la mesure du possible, pensons à les ramener sur le continent après une visite à la journée.
- Une caserne de pompiers est présente sur l'île : en cas de d'urgence, composez le 112 depuis un téléphone mobile.
- Pour des raisons de sécurité, les feux sont interdits sur l'île.

- | | | | |
|--|--------------------|--|--|
| | Embarcadère | | Camping |
| | Fort | | Toilettes publiques |
| | Phare | | Aire de pique-nique |
| | Héliport | | Élément patrimonial |
| | Office de tourisme | | Retenue d'eau |
| | Église | | Plage sableuse |
| | Chapelle | | Prairie, Jardin, Lande et Terre agricole |
| | Calvaire, Vierge | | Forêt, Bois, Haie |
| | Moulin | | Route |
| | Mégalithe | | Chemin |
| | Point de vue | | Cours d'eau |



Numéros d'urgence

18 Pompiers

17 Gendarmerie

15 Samu

112 Samu (n° européen)

par SMS 114 Personnes sourdes et malentendantes



MUSÉE DE GROIX
Port-Tudy
Tél. 02 97 86 84 60



MAISON DE LA RÉSERVE
Le Bourg
Tél. 02 97 86 55 97